

HOPITAL ACCESS 2023

Hôpital et Handicap

CHARTE ROMAIN JACOB

Construire une culture professionnelle commune Promouvoir l'approche « hôpital inclusive » (changer le regard sur le handicap). Intégrer la dimension du handicap dans la charte de la personne hospitalisée Valoriser l'image
que la
personne
en situation
de handicap
perçoit d'elle-même

Valoriser l'accompagnement Exprimer les besoins

Permettre à la personne handicapée d'être acteur de son parcours Formaliser les parcours personnalisés et coordonnés (avec les acteurs du territoire) de prise en charge d'un patient en situation de handicap dans le cadre des missions de la Plateforme de coordination

Intégrer la santé au parcours de vie des personnes en situation de handicap

Construire une culture professionnelle commune

Coordonner le parcours de santé

Animer
la coordination des
épisodes de soins des
personnes
handicapées
sur le territoire

Se donner les moyens de compenser les situations dans le parcours en prenant en compte le contexte environnemental de l'hôpital (maintenir le degré d'autonomie antérieur à l'hospitalisation) et anticiper les obstacles

Organiser
l'accès
aux soins
et à la
prévention

Faciliter et développer l'accès aux soins ambulatoires Prévenir et adapter
l'hospitalisation
avec
ou sans
hébergement

Maintenir
le degré
d'autonomie
tout au long
du parcours
(lutter contre
la iatrogénie des soins)

Porter attention à la place de l'aidant S'articuler avec les orientations du PMSP du GHT et les actions menées par nos partenaires

Améliorer la réponse aux urgences médicales Faciliter le recours
aux
technologies
de
l'information
et de la communication

Mettre en oeuvre et évaluer la charte